

## Notre tableau de réponses

<b>Proposition</b>	<b>J'approuve ?</b>
<b>1</b>	Oui, cela fait même partie de notre programme
<b>2</b>	Oui
<b>3</b>	Oui sur le principe, dans la limite de la configuration urbaine et de l'accord de nos partenaires institutionnels (ABF, CD 60, HdF...)
<b>4</b>	Oui
<b>5</b>	Oui Ce devra même être une priorité
<b>6</b>	A étudier en fonction des contraintes urbaines et topographiques
<b>7</b>	Non, mais la baisse de la vitesse à 30 km/h est effectivement à développer
<b>8</b>	Peu adapté à la configuration urbaine de Chantilly
<b>9</b>	Oui
<b>10</b>	A étudier en fonction des écoles... (difficile par exemple pour l'école Saint-Louis)
<b>11</b>	Oui
<b>12</b>	Oui
<b>13</b>	Oui
<b>14</b>	Oui
<b>15</b>	Oui
<b>16</b>	Oui pour le PLU Non pour les locaux qui n'entrent pas dans le champ de compétence de la ville
<b>17</b>	Oui pour les particuliers sous conditions de financement
<b>18</b>	Oui, notamment dans le cadre de la Maison de l'Environnement
<b>19</b>	Un atelier de réparation sera notamment prévu au sein de notre maison de l'environnement et de la citoyenneté
<b>20</b>	Cf proposition n°19
<b>21</b>	A vérifier si le besoin a été identifié par les équipes enseignantes
<b>22</b>	Chantilly dispose déjà de pistes propices à l'apprentissage
<b>23</b>	A voir... Nous avons en effet par exemple un projet de ramassage scolaire en voiture à cheval
<b>24</b>	Oui en fonction des contraintes de déplacement (poids/encombrement...)